

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 AOUT 2021**

Date convocation : 17 août 2021

Présents : Laurent BERNARD - René CHAZAUD - Gérard DIF - Gaëtan GOUTTEBROZE - Gisèle JUILLARD -
Martine MARION - Dylan MATHIEU - Thérèse POYET

Excusée : Léa BOYER

Représentée : Agnès MARION par Laurent BERNARD

Secrétaire de séance : René CHAZAUD

Le compte rendu de la séance du vendredi 18 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

Demande d'acquisition de terrain du domaine public au lieu-dit Chaussidoux

Avis favorable du Conseil Municipal à la demande en date du 16 août 2021 de Madame et Monsieur Jean-Louis PHELUT résidant à Chaussidoux - 63680 SAINT-DONAT pour le projet d'acquisition d'une parcelle d'environ 80 m² du domaine public, située au lieu-dit Chaussidoux.

Une enquête publique sera diligentée.

Cantine scolaire - tarifs des repas

Accord du Conseil Municipal pour l'augmentation du tarif de la cantine pour l'année scolaire 2021/2022 selon le tarif suivant :

- 55,00 €uros par mois et par élève, sur la base de 10 mois, pour les élèves fréquentant la cantine régulièrement.

Renouvellement du contrat de travail de l'agent périscolaire

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de l'agent périscolaire en place pour une durée de 1 an à compter du 1er septembre 2021.

Réglementation des boisements - constitution de la commission intercommunale de l'aménagement foncier

Le Conseil Municipal a procédé à la constitution de la commission intercommunale de l'aménagement foncier.

Ont été élus :

- section **propriétaires fonciers** :

Titulaires : Messieurs Eric MARION et Daniel MATHIEU

Suppléant : Monsieur Laurent CHARBONNEL

Ont été désignés :

- section **propriétaires forestiers** :

Titulaires : Monsieur Gérard DIF et Madame Maryse CHARBONNEL

Suppléants : Messieurs Christian CHARBONNEL et Laurent BERNARD

Par ailleurs, Monsieur le Maire ayant été proposé par la Chambre d'Agriculture dans la catégorie Exploitants, il désigne Monsieur Gaëtan GOUTTEBROZE, Conseiller Municipal pour le représenter.

Convention avec la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense pour le partage du financement de la cotisation annuelle à l'Adhume

Avis favorable pour le partage du financement de la cotisation annuelle à l'Adhume (agence locale des énergies et du climat).

Accord pour la signature d'une convention avec la communauté de communes pour une durée de 5 ans.

Montant annuel de la cotisation : forfait de 500 € et 0.50 € par habitant.

Résultat de la consultation des électeurs de la section de Suchères

Suite aux résultats de la consultation des électeurs du 21 août 2021 (6 inscrits - 4 votants - 4 oui), le Conseil confirme son accord pour la vente d'une partie de la parcelle de terrain appartenant à la section de Suchères cadastrée section I - n° 116 d'une surface d'environ 300m2 au profit de Monsieur Joël VERGNE domicilié à Espinassade - 63680 SAINT-DONAT.

Résultat de la consultation des électeurs de la section de La Nugerolle

Suite aux résultats de la consultation des électeurs du 21 août 2021 (1 inscrit - 1 votants - 1 oui), le Conseil confirme son accord pour la vente d'une partie de la parcelle de terrain appartenant à la section de La Nugerolle cadastrée section N - n° 30 au profit de Madame Samantha CASALI et Monsieur Florian JAYMOND domiciliés à La Nugerolle - 63680 SAINT-DONAT.

Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières

Le Conseil Municipal approuve la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières suite aux décisions de l'état d'augmenter la contribution des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF et la suppression de 500 emplois prévue dans le futur - Contrat Etat – ONF .

Questions diverses

- Transport scolaire 2021/2022: points de montée à Lasprunaires, Caux et La Nugerolle.
- Un agent n'a pas bénéficié de ses droits à congés dans son intégralité depuis le 1^{er} février 2012. Cet agent a bénéficié de 20 jours de congés annuels alors qu'il aurait dû prétendre à 25 jours de congés annuels (le vendredi matin et le samedi matin ont été regroupés, à tort, en 1 jour de travail). En effet, un agent qui travaille 5 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, quel que soit les heures réalisées chaque jour, que ce soit le matin et/ou l'après-midi) a droit à $5 \times 5 = 25$ jours de congés annuels.
- Avis favorable du Conseil Municipal pour que l'agent récupère les congés dont il n'a pas bénéficiés.
- Accord pour mise sous Windows 10 des ordinateurs de l'école pour un montant de 450 €.
- SICTOM des Couzes : suite à la réunion du 9 août 2021 à la mairie en présence du SICTOM, accord du Conseil pour la mise en place de 5 dispositifs de pré-collecte (emballages – papiers – cartons – magazines) sur la commune de Saint-Donat.
- Maison Alphonsine : quelques visites ont eu lieu, aucune proposition d'achat concrète pour l'instant.
- Presbytère : demande de devis en cours dans le cadre d'un éventuel projet de rénovation énergétique et de réhabilitation des logements.
- Livraison de l'épareuse.

Affiché le samedi 4 septembre 2021

Le Maire,

Laurent BERNARD.

